

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL EN ACTIONS

Michel Pélieu, Président du Département des Hautes-Pyrénées a réuni le 21 février dernier les membres de la Commission Permanente. Lors de cette réunion, la Commission Permanente a adopté une série de mesures relatives aux compétences qui lui sont déléguées par l'Assemblée Départementale. **Zoom sur certaines d'entre elles (liste non-exhaustive) :**

SOLIDARITÉS SOCIALES

CONVENTION POUR LA CRÉATION DE CONTRATS AIDÉS HA-PY ACTIFS

Le Département participe, en cofinancement de l'État, à la mise en œuvre de contrats aidés au profit de bénéficiaires du RSA, notamment via le dispositif Ha-Py Actifs.

Pour l'année 2025, une Convention annuelle d'objectifs et de moyens (CAOM) a été signée avec l'Etat, dans laquelle le Département s'engage notamment à :

- **418 884 €** d'aide aux postes des **Ateliers Chantiers d'Insertion (ACI)**,
- **600 000 €** pour la création de 120 contrats **Parcours Emploi Compétences (PEC)** Ha-Py Actifs,
- **100 000 €** pour la création de 30 **Contrats Initiative Emploi (CIE)** Ha-Py Actifs.

Soit un total de **1,12 M€** pour la création de contrats aidés dans les secteurs marchands et non-marchands.

CONVENTION DE PARTENARIAT « BIO POUR TOUS »

Depuis 2016, le Département en partenariat financier avec la Communauté d'Agglomération Tarbes Lourdes Pyrénées et le GIP Politique de la Ville, soutient les porteurs du programme « Bio pour Tous » : le Groupement d'Agriculture Biologique 65, les Biocoop 65, le Secours Populaire et les Brigades Nature 65. **L'objectif est de permettre à des publics en précarité l'accès à une alimentation saine, locale et accessible.** En 2024 :

8,5 tonnes de légumes ont été livrées à 9 600 bénéficiaires ; 23 ateliers et visites ont été organisés pour 118 participants ; 29 familles ont accédé à des produits bio de saison via un système de péréquation.

Le Département renouvelle son financement en 2025 pour un montant de 4000 €.

CADRE DE VIE : AIDE AUX PROPRIÉTAIRES PRIVÉS

- **16 987 € d'aides ont été votés** pour permettre à des propriétaires aux revenus modestes ou à des bailleurs sociaux de financer des travaux d'amélioration de leur logement.
- **18 propriétaires** ont bénéficié d'une aide du Département lors du dernier examen de dossiers.

CONTACT PRESSE :
Graham ELLUL - Tél. : 07 84 39 01 10
graham.ellul@ha-py.fr